

CONTRAT ENSEIGNEMENT FORFAITS - ANNEES 2017 – 2018

ECURIE DE SAINVAL

Toucheronde 86340 Les Roches Prémarie - 06.88.21.45.21 - ecuriedesainval@orange.fr - Siret n° 48017181800010

Nom		Sexe	M : <input type="checkbox"/> F : <input type="checkbox"/>
Prénom		Né(e) le /
Niveau (Galop)		Taille	
N° licence /	E-mail	
Adresse Code postal Ville		
Tél	Dom :	Port :	
Personne(s) à contacter en cas d'urgence	Nom prénom	Tel :	
	Nom prénom	Tel :	
Représentant(s) légal(aux) si le cavalier est mineur	Nom prénom	Tel :	
	Nom Prénom	Tel :	
Allergies			

Cours – Adhésion – Licence

Bon de commande d'abonnements forfaitisés (taux TVA mix) :

Jours et heures du cours : Mode de règlement :	TVA	Forfait B 11 semaines 8/01 au 7/04/18	Forfait C 11 semaines 16/04 au 8/07/18	Forfait D 14 semaines 4/09 au 23/12/17	Mensualité (11)
<i>Accès installations sportives - 1h Cours : enseignement cheval & poney - 1h</i> => ORANGE : Mercredi Samedi Dimanche	5,5% 20%	140,25 € 46,75 € 187 €	140,25 € 46,75 € 187 €	178,50 € 59,50 € 238 €	56,00 €
<i>Accès installations sportives - 1h Cours : enseignement cheval & poney - 1h</i> => BLEU : Vendredi	5,5% 20%	129 € 47 € 176 €	129 € 47 € 176 €	165,25 € 59,75 € 224 €	52,00 €
<i>Accès installations sportives - 1h Cours : enseignement cheval & poney - 1h</i> => VERT : Mardi jeudi & Adulte	5,5% 20%	129,65 € 35,35 € 165 €	129,65 € 35,35 € 165 €	165 € 45 € 210 €	49,00 €
<i>Pansage & découverte – ½ h Cours : enseignement poney – ½ h</i> => BABY	5,5% 20%	129,65 € 35,35 € 165 €	129,65 € 35,35 € 165 €	165 € 45 € 210 €	49,00 €
<i>Accès installations sportives - Semaine Cours : enseignement équidé - Semaine</i> => EQUIDE CHOISI	5,5% 20%	312 € 78 € 352 €	240 € 60 € 352 €	336 € 84 € 448 €	105,00 €
=> PONEY EVEIL découverte du poney / club - ½h	5,5%	10€			
<i>Accès installations sportives Cours : enseignement cheval & poney</i> => ADHESION	5,5% 20%	43 € 17 € 60 € (enfant)		50 € 20 € 70 € (adulte)	
LICENCE FFE	-	25 € (enfant)		36 € (adulte)	

*ABONNEMENT AUX COURS : les Abonnements sont commandés pour la durée totale de chacun des trois Forfaits B-C-D. Les montants des forfaits sont établis à raison d'un cours par semaine scolarisée. Les cours sont maintenus pendant les fêtes légales et leurs ponts. Pendant les vacances scolaires, il n'y a pas de cours. L'Ecurie de Sainval peut être amenée à solliciter une éventuelle modification du jour ou de l'heure du cours.

* Seules les absences pour raison de santé donnent, sur présentation d'attestation médicale, droit à récupération à l'intérieur du même forfait.

* Abonnement en cours d'un Forfait, le 1er forfait est calculé suivant le nombre de semaines scolarisées restant à courir.

* MODE DE REGLEMENT :

- Par prélèvements bancaires : 1 prélèvement d'acompte d'un montant égal à la somme du prix de l'adhésion et de deux mensualités puis 9 prélèvements mensuels au 8 de chaque mois à partir du 8 octobre jusqu'au 8 juin.
- Par chèques : 1 chèque d'acompte d'un montant égal à la somme du prix de l'adhésion et deux mensualités et 9 chèques du montant d'une mensualité qui seront remis en banque le 8 de chaque mois du 8 octobre au 8 juin.

* La mensualisation du règlement des trois Forfaits, est une facilité de paiement et ne constitue pas pour autant un engagement aux trois Forfaits.

* Vous disposez de la faculté d'arrêter en cours d'année avec un délai de prévenance égal à un mois avant le 1^{er} jour de chaque forfait B, ou C. Un décompte du trop ou moins payé sera établi pour solde de tout compte. LES STAGES : Pendant les vacances scolaires, des stages sont proposés par demi-journée et font l'objet d'un contrat de stage spécifique.

Fait à le

Signature